

**AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC
N° ING-240221**

**RÉFECTION DE SERVICES MUNICIPAUX - TRAVAUX D'AQUEDUC, ÉGOUTS ET VOIRIE
AVENUE FRONTENAC ENTRE LA 20^E ET LA 21^E RUE
20^E ENTRE L'AVENUE FRONTENAC ET MURDOCH**

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions dans le but d'émettre un contrat visant la réfection de services municipaux. De façon plus précise, le mandat consiste en des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur l'avenue Frontenac entre la 20^e et la 21^e et sur la 20^e entre l'avenue Frontenac et Murdoch. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 27 janvier 2021 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.ca en stipulant le numéro de l'avis ING-240221. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être remise dans une enveloppe scellée portant la mention « ING-240221 – Soumission pour réfection de services municipaux avenue Frontenac et Murdoch » et se trouver physiquement, au plus tard à 11 h le 24 février 2021, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda situé à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 24 février 2021 à 11 h 10. Notez que les directives adoptées par le gouvernement du Québec pour contrer la propagation du Coronavirus devront obligatoirement être respectées pour assister à l'ouverture des soumissions, incluant, sans s'y limiter, le port du masque et les mesures de distanciation sociale.

Chacun des soumissionnaires devra obligatoirement fournir avec sa soumission une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission d'un montant représentant 10 % du coût total de la soumission, incluant toutes les taxes.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à ce projet doivent s'adresser à M. Charles Coutu, ingénieur de projets à la Ville de Rouyn-Noranda. Vous pouvez le joindre par téléphone au numéro 819 797-7110, poste 7732 ou par courriel à l'adresse suivante : charles.coutu@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Virginie Cloutier
Conseillère en acquisition